

ACCUEIL DE LOISIRS



FAR WEST

Du 9 au 27 juillet 2018
au groupe scolaire de Givry-en-Argonne

- **Groupe des Indiens (2014 - 2013 - 2012)**
- **Groupe des Cow-boys (2011 - 2010 - 2009 - 2008)**
- **Groupe des Aventuriers (2007 - 2006 - 2005 - 2004)**

Nom :

Prénom :

Âge : Date de naissance :

Classe fréquentée :

Numéro d'allocataire :

Inscription

À partir du 4 juin jusqu'au 22 juin 2018 !

Centre du Val d'Ante

13-15 Rue du Général Leclerc - Givry en Argonne

03 26 60 43 54 - www.levaldante@wanadoo.fr ou

www.facebook.com/levaldante/



Représentant légaux :

	Monsieur	Madame
Nom		
Prénom		
Adresse		
CP		
Ville		
Téléphone Domicile		
Téléphone Travail		
Téléphone Portable		
Email		

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom + téléphone) : _____

Merci de nous communiquer les éventuelles dispositions particulières : gardes alternées, autorité parentale ... _____

L'enfant repartira :

- seul(e)
- accompagné(e) d'un de ses parents
- j'autorise Madame, Monsieur _____
à reprendre mon enfant à la sortie de l'Accueil de Loisirs.

Signature

Documents à fournir à l'inscription :

- le dossier complété et signé
- la fiche sanitaire complétée et signée
- le numéro d'allocataire CAF ou l'attestation de Quotient Familial MSA
- le règlement **en sa totalité (aucun enfant ne sera accepté sans le règlement au plus tard le 1er jour de l'accueil)**
- les bons CAF ou MSA



Paiement :

En espèces, par chèque (à l'ordre d'Argonne Nature) ou par chèques vacances. Il se fera le jour de l'inscription. Une facture vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Les inscriptions ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement.

Règlement :

- Les inscriptions sont faites à la semaine.
- Les mini-camps sont réservés aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs.
- Tout document relatif à la participation d'un enfant à l'accueil de loisirs devra être remis au responsable avant le début de l'accueil.
- En cas d'absence occasionnelle de l'enfant, les parents doivent en informer le responsable au plus tard le jour même.
- Après son inscription, si un enfant ne fréquente pas l'accueil de loisirs, Argonne Nature retient 30 % de la somme versée pour couvrir les frais de dossier.
- En ce qui concerne les repas, toute absence non signalée 48h avant sera facturée.
- Les projets éducatif et pédagogique de l'accueil de loisirs sont disponibles auprès du responsable et à l'accueil.

Assurance :

Vérifier que votre assurance scolaire offre à votre enfant une assurance responsabilité civile et individuelle couvrant les activités extrascolaires. Dans le cas contraire, pensez à souscrire une telle assurance.



Urgence médicale :

En cas d'urgence médicale, j'autorise le responsable de l'Accueil de Loisirs à prendre toutes les mesures pour faire transporter mes enfants vers l'hôpital le plus proche, après appel au 15 et/ou sur avis médical, par un service compétent (pompiers, ambulance).

Au cas où mon enfant serait pris d'un malaise ou victime d'un accident bénin, j'autorise le responsable, s'il n'a pu me joindre à mon domicile ou sur mon lieu de travail à faire examiner mon enfant par le médecin le plus proche.

Je certifie exacts les renseignements portés sur la fiche sanitaire de liaison concernant les vaccinations.

Décharge de responsabilité :

Je décharge le responsable et les organisateurs du centre de toute responsabilité en cas d'accident qui surviendrait à l'extérieur du centre, en particulier sur le chemin entre les lieux de rendez-vous de l'accueil de loisirs et mon domicile.

Droit à l'image : rayer la mention inutile

- *J'autorise - Je n'autorise pas* que les photos ou vidéos de mon enfant soient utilisées dans des opérations de communication sur l'accueil (panneaux exposition, visionnage de fin d'accueil de loisirs).
- *J'autorise - Je n'autorise pas* que les photos de mon enfant soient utilisées dans les opérations de communication (presse, site internet et/ou page Facebook du Val d'Ante).

Informations aux parents :

Pour les activités pensez :

- à des vêtements qui ne craignent rien (peinture, herbe....)
- des vêtements de rechanges pour les petits
- aux bottes et un manteau imperméable en cas de pluie
- à la casquette et à la crème solaire en cas de soleil
- aux chaussures de sport (différentes de celles de l'extérieur pour le gymnase)
- au pique-nique pour les sorties (aucun pique-nique ne sera fourni par l'accueil de loisirs)


Signature :


Horaires :

	Journée type à l'accueil de loisirs
8 h - 9 h	Accueil échelonné
9 h - 11 h 50	Activités
12 h	Répartition enfants (cantine ou parents) Déplacement au Val d'Ante pour le repas
12 h 15 - 13 h	Repas
13 h - 13 h 30	Retour à l'AL Temps d'autonomie
13 h 30 - 14 h	Accueil échelonné
14 h - 15 h 30	Temps calme
14 h - 16 h 30	Activités
16 h 30 - 17 h 15	Goûter Petites activités
17 h 30 - 18 h 17 h le Vendredi	Départ échelonné Départ avant 17 h le vendredi

Inscriptions : cochez les cases


Semaine 1 (du lundi 9 au vendredi 13 juillet)


 **Activités prévues** : danse country ; fabrication d'arcs et de flèches ; orpaillage ; chansons ; grand jeux ; etc.


 **Mini-camp** : pour le groupe des Aventuriers (Grands) à Bonzée sur Meuse du 9 au 13 juillet 2018, découverte nature, atelier cuir, balade vélo, grand jeux...

	Lundi 9 juillet	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13
Présence					
Repas					


Semaine 2 (du lundi 16 au vendredi 20 juillet)


 **Activités prévues** : création d'attrapes rêves, de costumes ; sortie au parc d'attraction FRAISPERTUIS City ; paintball au pistolet à eau ; grand jeux ; etc.

 **Mini-camp** : mini-camp itinérant pour le groupe des Cow-boys (Moyens) du 16 au 18 juillet d'Èvres à Beaulieu.

	Lundi 16 juillet	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20
Présence					
Repas					

Semaine 3 (du lundi 23 au vendredi 27 juillet)

 **Activités prévues** : création de totem ; musique ; spectacle de fin de centre ; ateliers cuisine ; sortie à Evres en Argonne ; etc.

 **Mini-camp** : mini-camp pour le groupe des Indiens (Petits) du 23 au 24 juillet à Sainte Menehould.

	Lundi 23 juillet	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27
Présence					
Repas					

Fait à _____

Le _____

Signature :

Récapitulatif du règlement :

Semaine 1 : _____ €

Pour **les Aventuriers (Grands)** : mini camp à Bonzée _____ €

Semaine 2 : _____ €

Pour **les Cow-boys (Moyens)** : _____ jours x _____ € + mini camp à Evres _____ € = _____ €
ou _____ € (si pas mini camp) = _____ €

Semaine 3 : _____ €

Pour **les Indiens (Petits)** : mini camp _____ € à Sainte Menehould + _____ jours x _____ € = _____ €

• **TOTAL MOIS :** _____ € (1)

• **Nombre de repas** _____ (au total, ne pas compter les jours de pique-nique ni les jours de mini-camps si votre enfant y va) x **4,90 €** (prix d'un repas) = _____ € (2)

• **Sorties (rayer la sortie si elle ne vous intéresse pas)**

Sortie au Parc d'Attraction de FRAISPERTUIS City 10 € = _____ € (3)

TOTAL : (1) + (2) + (3) = _____ € (A)

Aides à déduire :

BONS CAF

_____ (montant de jours sans repas selon QF)
x _____ (nombre de jours sans repas)
= _____ € (4)

_____ (montant/j avec repas selon QF)
x _____ (nombre de jours avec repas)
= _____ € (5)

_____ (montant mini camp selon QF)
x _____ (nombre de jours de mini-camps)
= _____ € (6)

BONS MSA

_____ (nombre de jours de présence)
x _____ (montant MSA)
= _____ € (7)

_____ (nombre de jours de mini-camps)
x _____ (montant MSA)
= _____ € (8)

TOTAL : (4) + (5) + (6) = _____ € (B)

ou (7) + (8) = _____ € (C)

TOTAL MOIS : (A) - (B) ou (A) - (C) = _____ €

En chèque : n° _____

En espèce : reçu n° _____

En chèques vacances _____


TARIFS 2018

Les tarifs sont modulés en fonction du Quotient familial (QF). Vous devez fournir votre numéro d'allocataire à l'inscription ou votre attestation MSA. Sans ce numéro, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

 Inscription à la semaine :

	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
Montant QF 2018	QF de 0 à 499,99	QF de 500 à 999,99	QF supérieur à 1000 ou inconnu
Prix à la semaine	37 €	42 €	47 €
Tarif à la journée	7,40 €	8,40 €	9,40 €
Tarifs Hors CCAC	47 €	52 €	57 €


Repas	Tarif unique : 4,90 €
-------	------------------------------

 A déduire montant 2018 :

Bons CAF			
Montant QF	Par jour sans repas	Par jour avec repas	Séjour court
0 à 368 €	5,35 €	7,90 €	11,10 €
369 à 426 €	5,25 €	7,75 €	10,90 €
427 à 487 €	5,15 €	7,60 €	10,70 €
488 à 581 €	5,05 €	7,45 €	10,50 €
582 à 659 €	4,95 €	7,30 €	10,30 €
Famille de + 5 enfants QF 660 à 814 €	4,95 €	7,30 €	10,30 €

Bons MSA	Par jour avec ou sans repas : 5,50 € par enfant 11,00 € par journée de séjour court
-----------------	--

TARIFS MINI-CAMPS

 Les mini camps sont réservés aux enfants fréquentant l'accueil de Loisirs

Groupe	Lieux	Durée	CCAC			Hors CCAC		
			1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche	1 ^{ère} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche
Petits	Sainte Méneould	1 nuit / 2 jours	25 €	30 €	35 €	35 €	40 €	45 €
Moyens	Camp itinérant Évres > Beaulieu	2 nuits / 3 jours	55 €	60 €	65 €	65 €	70 €	75 €
Grands	Bonzée	4 nuits / 5 jours	90 €	95 €	100 €	100 €	105 €	110 €